



PALATINE PLANETE

REPORTING ESG • 29 septembre 2023

SFDR Article 8

SCORES ESG AU 29.09.2023

PALATINE PLANETE

12,19 / 20

couverture 100%

UNIVERS D'INVESTISSEMENT PALATINE PLANETE

11,01 / 20

couverture 99,97%

La part d'investissement durable de ce produit au 29.09.2023 est de 94,77%*

*Hors cash et assimilé

FILTRE ISR, ANALYSES ET SOURCES DE DONNÉES



LES ANALYSES EXTRA FINANCIÈRES

Palatine Asset Management s'appuie :

- Sur les analyses extra-financières de Moody's ESG Solutions, Ethifinances.
- Mais également sur les informations recueillies en direct ou via des brokers spécialisés intégrant une approche ISR, et traitées par son service interne d'analyse extra financière.
- Les risques climatiques et les indicateurs d'impacts sont calculés à partir des données Trucost (S&P Global)



LES SCORES ESG

- Le score sur 20 de chaque valeur résulte d'une moyenne des scores de six critères (les ressources humaines, les comportements sur les marchés, les droits humains, l'environnement, la gouvernance d'entreprise et l'engagement sociétal).
- La note globale du portefeuille sur 20 est obtenue en calculant la moyenne pondérée par le poids des titres détenus dans l'actif net hors trésorerie.

INDICATEURS DE DURABILITÉ

SCORE DE CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLES



* Indicateur de surperformance du label ISR



PALATINE PLANETE

REPORTING ESG • 29 septembre 2023

SFDR Article 8

AUTRES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE

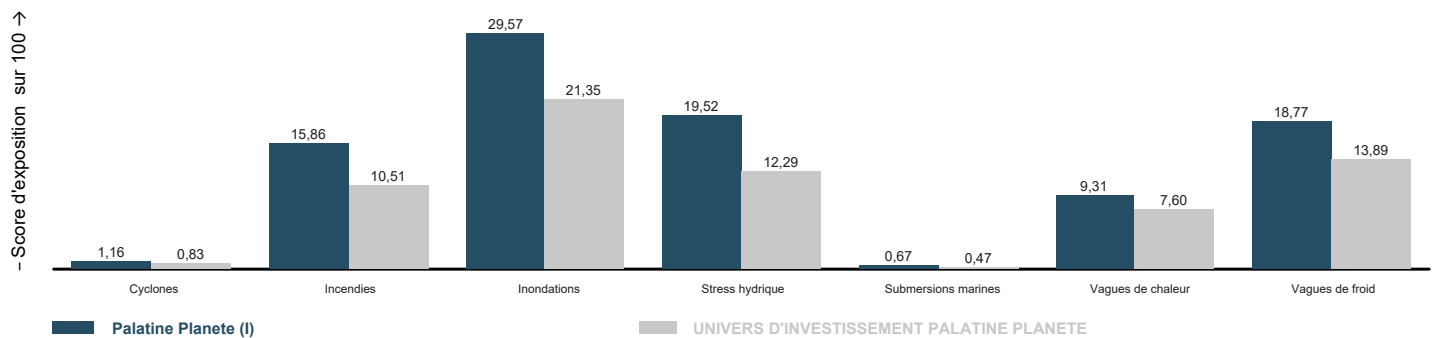
	PALATINE PLANETE	UNIVERS D'INVESTISSEMENT PALATINE PLANETE
INDICATEURS CLIMATIQUES		
Empreinte carbone (TCO2e/MEUR) Scopes 1,2,3 amont & aval	1 282,11 TCO2e/MEUR couverture 99,65%	922,50 TCO2e/MEUR couverture 99,97%
Intensité carbone (TCO2e/MEUR) Scopes 1,2,3 amont & aval	1 747,51 TCO2e/MEUR couverture 99,73%	1 720,83 TCO2e/MEUR couverture 99,97%
Exposition aux combustibles fossiles	25,26% couverture 99,46%	10,32% couverture 99,97%

AUTRES INDICATEURS SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE

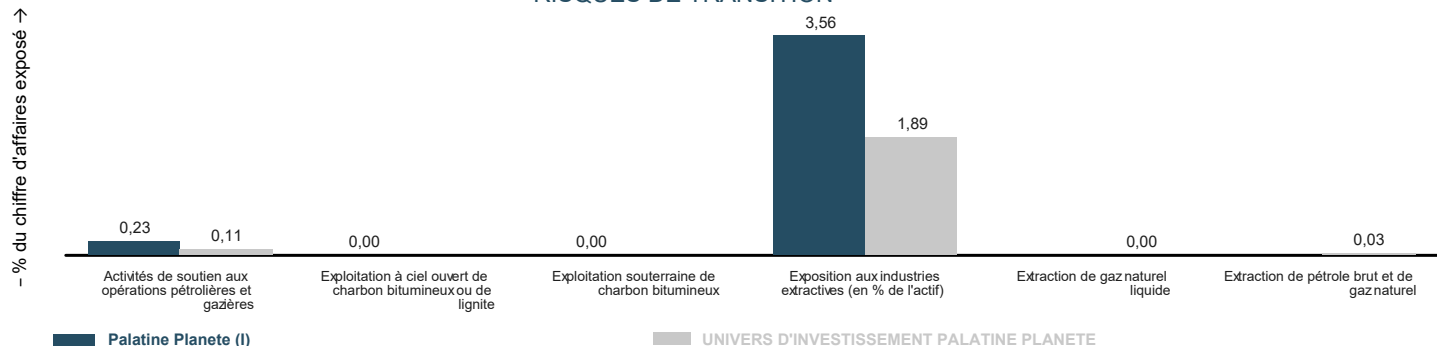
Pourcentage de femmes au comité de direction	42,39% couverture 99,75%	37,76% couverture 99,97%
Pourcentage d'administrateurs indépendants	66,68% couverture 99,90%	68,12% couverture 97,88%
Pourcentage de signataires du Pacte Mondial des Nations-Unies	87,08% couverture 99,87%	88,37% couverture 99,69%

RISQUES DE DURABILITÉ

RISQUES PHYSIQUES : PRÉVISIONS À HORIZON 2050



RISQUES DE TRANSITION





PALATINE PLANETE

REPORTING ESG • 29 septembre 2023

SFDR Article 8

COMMENTAIRE THÉMATIQUE

L'hydrogène vert, produit principalement par électrolyse de l'eau à partir d'électricité renouvelable, représente un des leviers d'avenir pour accélérer la transition vers la neutralité carbone : a) développement de la mobilité verte, décarbonation des usages massifs industriels d'hydrogène (engrais, raffinerie, chimie...), b) meilleure intégration des énergies renouvelables intermittentes dans le système énergétique, stockage massif des surplus d'électricité produits.

L'hydrogène vert, étant un vecteur énergétique, agirait comme une batterie qui permet de stocker l'énergie excédentaire créée par les énergies renouvelables, comme le solaire et l'éolien pendant leurs cycles de pointe.

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) a assuré dans un rapport qui date déjà de 2019 que l'hydrogène est une énergie d'avenir. En effet, cette énergie paraît être une alternative crédible. Effectivement associée à une pile à combustible, cette énergie ne rejette pas de CO2.

ENGIE se positionne comme un acteur majeur de l'hydrogène renouvelable, en étant présent sur l'ensemble de sa chaîne de valeur, de la production d'énergies renouvelables aux utilisations finales. De la recherche à la commercialisation, ENGIE intervient de la production aux utilisations finales : stratégie, conception, ingénierie, construction d'actifs sobre en énergie, plateformes numériques, exploitation, financement et engagement de résultat. ENGIE agit en construisant des réseaux de production et de distributions, et en développant les usages chez ses partenaires, collectivités et entreprises : mobilité lourde : flottes de bus et de la mobilité intensive : utilitaires, berlines.

DÉTAIL DES 5 PRINCIPALES LIGNES DU PORTEFEUILLE

SOCIÉTÉS	%Actif	Score ESG	Secteur	Pays
ASML HOLDING	6,7%	10,80	Industrie manufacturière	Pays Bas
VINCI	5,9%	12,80	Construction	France
IBERDROLA	4,7%	14,00	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Espagne
VEOLIA ENVIRONNEMENT	4,6%	14,40	Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	France
AIR LIQUIDE	4,5%	12,60	Industrie manufacturière	France



PALATINE PLANETE

REPORTING ESG • 29 septembre 2023

SFDR Article 8

SCORES ESG PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

	PALATINE PLANETE		UNIVERS D'INVESTISSEMENT PALATINE PLANETE	
	Score ESG	Allocation	Score ESG	Allocation
Industrie manufacturière	10,79 /20	48,53%	10,97 /20	72,32%
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	12,04 /20	17,03%	12,83 /20	6,67%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	10,90 /20	9,26%	10,50 /20	2,7%
Construction	10,66 /20	9,17%	11,64 /20	2,08%
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	11,27 /20	7,23%	13,40 /20	0,61%
Information et communication	10,58 /20	3,61%	11,56 /20	4,29%
Activités financières et d'assurance	9,85 /20	2,7%	10,17 /20	4,01%
Santé humaine et action sociale	7,89 /20	2,47%	8,74 /20	1,01%
Agriculture, sylviculture et pêche		0%	11,20 /20	0,1%
Activités de services administratifs et de soutien		0%	10,84 /20	0,72%
Transports et entreposage		0%	8,56 /20	2,2%
Activités immobilières		0%	12,49 /20	0,5%
Industries extractives		0%	12,16 /20	0,36%
Hébergement et restauration		0%	9,73 /20	0,92%
Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles		0%	9,65 /20	1,47%
Non identifié		0%		0,03%

SOCIÉTÉS EN PORTEFEUILLE LES MIEUX ET MOINS BIEN NOTÉES

ÉMETTEURS LES MIEUX NOTÉS		%Actif	Score ESG	Secteur	Pays
SCHNEIDER ELECTRIC		4,30%	14,60	Industrie manufacturière	France
VEOLIA ENVIRONNEMENT		4,58%	14,40	Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	France
MICHELIN		2,39%	14,20	Industrie manufacturière	France
ENGIE		3,65%	14,00	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	France
IBERDROLA		4,66%	14,00	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Espagne
ÉMETTEURS LES MOINS BIEN NOTÉS		%Actif	Score ESG	Secteur	Pays
GROUPE EUROTUNNEL		1,14%	9,40	Activités financières et d'assurance	France
QIAGEN NV		1,60%	9,00	Industrie manufacturière	Pays Bas
LONZA GROUP AG		2,21%	8,80	Santé humaine et action sociale	Suisse
KINGSPAN GROUP		1,61%	8,40	Industrie manufacturière	Irlande
SECHE ENVIRONNEMNT		1,91%	8,20	Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	France



PALATINE PLANETE

REPORTING ESG • 29 septembre 2023

SFDR Article 8

MÉTHODOLOGIE

• **Score de contribution aux ODDs** : La mesure de la contribution du fonds aux ODD s'appuie sur la base de données de Moody's ESG Solutions. Cette base de données fournit pour chacun de ces ODD :

- 1- un niveau de contribution qui varie sur une échelle allant de -1 à +1 en fonction du pourcentage que représente la part de produits en lien avec chaque ODD dans le CA de l'entreprise. Une contribution négative témoigne de l'exposition de l'entreprise à des activités controversées liées à un ODD (charbon, agriculture intensive, prêts à taux d'intérêt significatifs, ...).
- 2- et une note de qualité des actions menées par les entreprises qui prend en compte l'ensemble des actions des entreprises en termes E, S et G pondérées en fonction de l'importance de ces piliers pour chaque ODD. La note concernant les actions de contribution aux ODD varie de -1 à +1, elle peut être négative lorsqu'une controverse significative apparaît.

Une moyenne du score de la contribution et de la note de qualité des actions menées est ensuite réalisée. Le score ainsi obtenu est mesuré sur une échelle allant de -1 à +1.

• **Empreinte carbone** : correspond à l'empreinte carbone telle que définie dans l'annexe I du modèle de déclaration des principales incidences négatives sur la durabilité du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 dit "SFDR".

• **Intensité carbone** : correspond à l'intensité carbone telle que définie dans l'annexe I du modèle de déclaration des principales incidences négatives sur la durabilité du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 dit "SFDR".

• **Exposition aux combustibles fossiles** : Pourcentage des actifs investis dans des sociétés qui tirent des revenus de la prospection, de l'exploitation minière, de l'extraction, de la production, de la transformation, du stockage, du raffinage ou de la distribution, y compris le transport, l'entreposage, et le commerce, de combustibles fossiles au sens de l'article 2, point 62), du règlement (UE) 2018/1999 du Parlement européen et du Conseil.

• **Pourcentage de femmes au comité de direction** : Moyenne du pourcentage de femmes au sein des CA des entreprises investies pondérée par le poids de ces entreprises dans le portefeuille.

• **Pourcentage d'administrateurs indépendants** : Moyenne du pourcentage d'administrateurs indépendants au sein des conseils d'administration des entreprises investies pondérée par le poids de ces entreprises dans le portefeuille.

• **Pourcentage de signataires du Pacte Mondial des Nations Unies** : Pourcentage de sociétés signataires du Pacte Mondial des Nations Unies au sein du portefeuille pondéré par le poids de ces sociétés dans le portefeuille.

• **Risque physique** : Score d'exposition du portefeuille aux incendies, à l'occurrence de vague de chaleur ou de froid extrême par rapport aux conditions climatiques locales, au stress hydrique, aux inondations, à l'élévation du niveau de la mer, ou à des ouragans.

• **Risque de transition** : Pourcentage d'entreprises, pondéré par leurs poids dans le portefeuille, qui a une part de son chiffre d'affaires dans un ou plusieurs des secteurs suivants : exploitation souterraine ou à ciel ouvert de charbon bitumineux, extraction de pétrole brut, de pétrole de gaz naturel, de sable bitumineux, ou de gaz naturel liquide, forage de puits de pétrole ou de gaz et toutes autres activités de soutien aux opérations pétrolières et gazières.

Plus de détail sur les méthodologies sont disponibles dans les codes de transparence des fonds. retrouvez les sur notre site ainsi que plus d'informations sur l'investissement durable en cliquant ou en flashant ce QR code



Ce document non contractuel ne présente pas un caractère publicitaire ou promotionnel. Les informations contenues dans ce document sont données à titre purement indicatif. Pour tout complément, vous devez vous reporter au DICI et au prospectus. Sources : PALATINE-AM, MOODY'S ESG SOLUTIONS, ETHIFINANCES, TRUCOST (S&P GLOBAL).

Palatine Asset Management - Société Anonyme au capital de 1 917 540 €. Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 05000014. Siège social : 86, rue de Courcelles 75008 PARIS | 950 340 885 RCS PARIS. Une société du groupe BPCE. Adresse Reporting Client : Horizons 17, 140 Boulevard Malesherbes 75017 PARIS | e-mail : amr-reporting@palatine.fr | Tél : 01.55.27.96.29 ou 01.55.27.94.26. Adresse courrier : TSA 60140 - 93736 Bobigny cedex 9 | Site internet : www.palatine-am.com